

VOX MILO RÉGLEMENT DU FESTIVAL



La Web TV nationale des jeunes
des Missions Locales



Pour toute demande d'information :
contact@voxmilo.tv

ORGANISATION ET OBJETS DU FESTIVAL

Préambule

VOX MILO Festival est un festival de films à caractère citoyen réalisés par des jeunes accompagnés par des Missions Locales.

La sélection officielle des films est basée sur des productions originales, ayant du sens, couvrant des sujets de société et s'inscrivant dans la ligne éditoriale de VOX MILO (lire le document «ligne éditoriale»). Si la qualité technique des films a une importance dans cette sélection, notamment la qualité de l'image et la prise de son, elle ne constitue pas en revanche un critère prioritaire.

Dates et lieu

Le VOX MILO Festival 2023 se déroulera du 13 au 16 mars 2023 à Cannes, sur les îles de Lérins. Les prix seront remis le 16 mars à Cannes.

Objectif

L'objectif du VOX MILO Festival est de promouvoir et valoriser les travaux cinématographiques réalisés par les jeunes de 16 à 25 ans, suivis dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle par les Missions Locales participantes.

Lors de ce festival, des ateliers permettront aux jeunes de développer des compétences audiovisuelles et d'échanger sur la web TV VOX MILO. Les professionnels des Missions Locales accompagnant les jeunes participeront à des ateliers qui leur seront dédiés.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le VOX MILO Festival est ouvert à toutes les Missions Locales de France (Métropole et Outre-Mer), sous réserve de l'acceptation du présent règlement.
- L'envoi des films pour le festival est gratuit.
- Les films présentés doivent respecter la ligne éditoriale présentée dans ce document. (Voir site voxmilo.tv)
- Tous les supports peuvent être utilisés pour concourir à la présélection du festival, y compris les pockets films (films réalisés avec smartphone).
- Les Missions Locales peuvent concourir avec plusieurs réalisations.
- L'organisateur du VOX MILO Festival se réserve le droit de limiter le nombre de films sélectionnés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ENVOI DE FILMS

L'inscription (formulaire d'inscription à compléter en ligne) et l'envoi des films doivent se faire au plus tard le **3 février 2023**.

L'inscription et l'envoi des films s'effectuent en ligne par le biais d'un formulaire rempli par la direction de la Mission Locale participante (faisant office de garantie des informations fournies) : formulaire disponible sur [www.voxmilo.tv/Envoyez vos films/Etapes clés pour envoyer les films](http://www.voxmilo.tv/Envoyez_vos_films/Etapes_cles_pour_envoyer_les_films)

L'inscription sera définitivement validée après l'avis favorable des membres du comité de pilotage du festival.

Une confirmation de réception sera adressée à l'expéditeur par e-mail.

Seuls les films réalisés par les jeunes seront acceptés. Des partenaires pourront être mobilisés pour accompagner les jeunes (écriture, connaissances techniques,...) mais ne doivent pas réaliser, ni effectuer le montage des productions. Au générique de fin : devront apparaître le nom des partenaires ainsi que leurs fonctions précises, les musiques, les musiques originales qui devront être spécifiées (musique originale : nom du compositeur).

Conditions relatives à la sélection des films

Seront automatiquement éliminées les productions ne répondant pas aux critères d'éligibilité du festival et au présent règlement.

Le comité de présélection visionnera l'ensemble des productions. Il informera les réalisateurs et les responsables de la Mission Locale (personne contact ayant inscrit le film au concours) de la sélection officielle et finale. Cette présélection sera ensuite soumise au jury final.

Conditions relatives aux films et scénarios retenus

Les réalisateurs des films sélectionnés pour la compétition officielle seront conviés à venir présenter leur film durant le festival. Au moins un des jeunes réalisateurs de chaque film sélectionné devra être présent lors du VOX MILO festival aux Iles de Lérins à Cannes.

En cas de sélection pour un scénario, un.e jeune pourra assister au festival. Si une Mission Locale a un film/podcast sélectionné, 3 jeunes pourront assister au festival. Si une Mission Locale a plusieurs films/podcasts sélectionnés, 2 jeunes par film pourront assister au festival.

Les jeunes devront être impérativement accompagnés d'un ou d'une professionnel.le de sa Mission Locale. Lors du festival, les accompagnants de Missions Locales seront chargés d'encadrer les jeunes qu'ils accompagnent (informations sur les horaires des ateliers, de dernière minute, relatives à la sécurité et au savoir-vivre,...)

Les professionnels des Missions Locales nommées seront conviés à une réunion préparatoire au festival. **Leur participation est obligatoire.**

INFORMATION SUR LA PRISE EN CHARGE DES COÛTS RELATIFS À LA PARTICIPATION DES JEUNES ET DES PROFESSIONNELS

- Le VOX MILO festival prend en charge directement les dépenses pour les Iles de Lérins : hébergement, restauration et transport bateau depuis Cannes pour l'ensemble des participants qui n'ont rien à régler (jeunes et professionnels), dans la limite de 70 participants au total. Le nombre de participants sera ajusté en fonction du protocole sanitaire publié à date.
- Les frais engagés hors des Iles de Lérins (transports, restauration, autres frais,...) restent à la charge des Missions Locales participantes.

Condition relative à l'exploitation

La Mission Locale participante autorise l'UNML et les membres du comité de pilotage, sans contrepartie et à titre gratuit, la reproduction des photographies ou les images de leur film pour diffusion sur différents supports, dans les publications du VOX MILO festival, dans la presse, sur les antennes de télévision et sur Internet.

Composition du jury de présélection

Le jury de présélection sera composé des membres suivants :

- UNML
- Missions Locales à l'initiative du projet (Cannes, Salon-de-Provence, Toulon, Charleville-Mézières)
- Jeunes lauréats de l'année précédente

Le jury final sera composé de professionnels de l'audiovisuel et du cinéma ainsi que de jeunes.

Les Prix

- Prix «Graine de réalisat.eur.rice»
- Prix «Graine de journaliste»
- Prix «Graine d'acteur» et «Graine d'actrice»
- Prix «Graine de musicien.ne, de chanteu.r.se, de slameu.r.se ou de rappeu.r.se»
- Prix «Graine de scénariste»

Les organisateurs du VOX MILO Festival se réservent le droit d'ouvrir d'autres prix.

Chaque prix permettra à deux jeunes d'avoir des accréditations professionnelles pour assister au festival de Cannes grâce à la Quinzaine des réalisateurs et à Regards jeunes sur le cinéma.

La remise des prix aura lieu le 16 mars 2023 à Cannes.

RESPONSABILITÉ

Responsabilité des participants

La Mission Locale participante doit s'assurer de l'accord de la ou les personnes filmées ou interviewées, ou de ses parents ou tuteur légal s'il s'agit d'un mineur et s'engagent à être en règle avec les droits d'utilisation des musiques et fonds sonores (cf. exemple de sites internet permettant d'utiliser une musique libre de droits en annexe). Elle doit aussi s'assurer d'avoir les accords nécessaires pour filmer dans un lieu public et/ou privé. En conséquence, les organisateurs du VOX MILO festival ne sauront encourir une quelconque responsabilité en cas de revendication formulée par une tierce personne ; la Mission Locale participante s'engageant à prendre en charge toute éventuelle condamnation résultant de l'utilisation, à quelque titre que ce soit, de l'œuvre qu'elle a transmise dans le cadre du festival comme étant sa propre création. (cf. modèle d'autorisation de droit à l'image en annexe)

Responsabilité des organisateurs

En cas de problème majeur indépendant de sa volonté, l'organisation du VOX MILO festival se réserve le droit de modifier ou d'annuler la manifestation.

ACCEPTATION DU PRÉSENT RÉGLEMENT

Les participants s'engagent sur l'honneur sur l'exactitude des renseignements communiqués pour ce festival.

La participation au VOX MILO Festival implique l'adhésion pleine et entière au présent règlement et aux décisions relatives à l'événement, qui seront définitives et exécutoires.

Le présent règlement s'applique à l'ensemble du Festival.

Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

INFORMATION

Pour toute information concernant le VOX MILO Festival : contact@voxmilo.tv

ANNEXE 1 - EXEMPLES DE SITES DE MUSIQUES LIBRES DE DROITS

Dig CC Mixer

Dig CC Mixer est un moteur de recherche de musiques libres de droits. Vous pouvez choisir de filtrer uniquement les musiques et chansons pour un usage commercial. La plupart des musiques sont gratuites, mais certaines vous coûteront une trentaine de dollars. Le site offre un catalogue très complet, même si trouver LA musique parfaite peut parfois prendre beaucoup de temps.

CC Trax

Comme son nom l'indique, CC Trax ne propose que des sons en Creative Commons. Vous pouvez choisir de les filtrer selon les types de licence afin, par exemple, de ne sélectionner que des pistes que vous utiliserez commercialement. Le site est clair et classe les musiques par genre.

Audionautix

Plus pauvre que ses concurrents, Audionautix présente l'avantage de proposer des sons entièrement libres. Vous n'avez pas à les créditer, et vous pouvez les utiliser pour n'importe quel usage.

BenSound

BenSound est un service de musiques libres ou sous licence. Les musiques libres sont utilisables sur les supports YouTube, Vimeo et autres animations. Vous pouvez aussi les utiliser pour de la publicité web ou cinéma. Le catalogue n'est pas très étoffé, mais a le mérite d'être gratuit.

MusOpen

Autant vous prévenir de suite, MusOpen est entièrement dédié à la musique classique. La plupart des artistes présents dans son catalogue sont donc morts depuis longtemps, ce qui explique aussi pourquoi il est possible de télécharger leurs titres sans avoir à déboursier le moindre centime d'euros. Notons d'ailleurs que le catalogue du service semble assez complet et qu'il est également possible de trouver des partitions à télécharger. Idéal pour les musiciens en herbe ou pour ceux souhaitant parfaire leur art.

MusicScreen

Un site qui ne paye pas de mine au premier abord mais qui propose de nombreuses pistes de nature et de genre différents. D'entrée de jeu, l'internaute est ainsi invité à choisir un style (jazz, electro, ambiances, ethnique, etc), ce qui lui permet finalement de trouver assez facilement chaussure à son pied. En revanche, si vous êtes libres d'utiliser ces pistes dans vos films et dans vos projets audiovisuels, sachez qu'il est impératif de créditer leur auteur. En outre, avec chaque piste, vous trouverez un document au format PDF dans lequel se trouve l'adresse du fichier non compressé.

YouTube

Site comprenant également de la musique libre de de droits, pensez à bien regarder dans la description afin de connaître les conditions demandées pour utiliser la musique. Vous retrouverez aussi des bruitages.

Liens : <https://www.youtube.com/user/ActaMusic>

<https://www.youtube.com/audiolibrary/music> (il faut être connecté su YouTube)

sound-fishing

Site où vous retrouverez de nombreux bruitages !

Enfin si vous avez des doutes n'hésitez pas à aller sur le site de la SACEM afin de vérifier si la musique est bien libre de droits.

ANNEXE 2 - AUTORISATION D'UTILISATION DE DROIT À L'IMAGE À TITRE GRACIEUX

Je soussigné(e),

Prénom :

Nom :

Né(e) le :

Demeurant :

Autorise par la présente le Réseau des Missions Locales à utiliser et diffuser :

- Les photos
- Les vidéos
- Le/Les interviews

Sur lesquels je figure :

Nom du projet : VOX MILO Festival 2023

Date et lieu : 13 au 16 mars 2023 à Cannes, îles de Lérins

En vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur les sites Internet et réseaux sociaux de VOX MILO désignée à l'adresse :

54 rue de Paradis
75010 Paris

Valable pour une durée de 3 ans.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment.

Le réseau des Missions Locales exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive.

Le réseau des Missions Locales s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de votre image et/ou de votre voix susceptible de porter atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'au support explicitement mentionné.

Fait à _____, le _____

Faire précéder la signature de la mention « Bon pour accord, lu et approuvé »

Signature



La Web TV nationale des jeunes des Missions Locales

contact@voxmilo.tv